

Lettre d'information de la Commission des Titres d'Ingénieur Mai 2017

Au sommaire ce mois-ci

Délibération sur le changement des intitulés de diplômes

Actualisation du règlement intérieur de la CTI

Évaluation et certification des compétences en langue étrangère pour les élèves en situation de handicap

Le portail de saisie des données certifiées 2017 est ouvert

"Éthique et Ingénieurs" par Laurent Mahieu

L'ANEAQ (Maroc) rejoint le réseau FrAQ-Sup

Retour sur la mission d'observation pour Ingénieurs Canada en février 2017

Retours sur le colloque MED-ACCRID dédié à l'accréditation des formations d'ingénieurs en Méditerranée

Retour sur le Forum ENQA 2017 à Oslo

L'Agence Universitaire de la Francophonie, partenaire de la CTI, s'engage à construire le Nouvel Espace Universitaire Francophone (NEUF)

Information de nos partenaires

Délibération sur le changement des intitulés de diplômes



Dans le cadre de la nomenclature des spécialités des diplômes d'ingénieur, la Commission enregistre des modifications d'intitulés de diplômes des formations d'ingénieur proposées par les écoles.

Pour les élèves étant déjà dans le cycle dédié à la spécialité lors de la mise en application du nouvel intitulé, la CTI préconise que le diplôme portant le nouvel intitulé leur soit attribué. Le règlement des études doit être modifié et à nouveau signé par les élèves concernés.

La délibération de la CTI n°2017/04-02 relative à la modification d'intitulé d'une spécialité dans un titre d'ingénieur diplômé, précise les règles et les alternatives sur les dates de prise en compte d'un nouvel intitulé de diplôme.

[Lire la délibération complète](#)

Actualisation du règlement intérieur de la CTI

Lors de la séance plénière des 11 et 12 avril 2017 la CTI a approuvé la version actualisée de son règlement intérieur.

Le règlement intérieur de la CTI :

- indique le fonctionnement général de la Commission,
- précise le rôle des différentes instances : la Commission, le Bureau et les Comités de pilotages,
- explicite les fonctions des membres, experts mais aussi du greffe de la CTI et de l'équipe permanente,
- précise les règles du processus d'audit, en complément des textes de référence R&O Livre 3,
- associe d'autres documents d'ordre réglementaire tels que les chartes de déontologie des membres et des experts.

[Lire le règlement intérieur](#)

Évaluation et certification des compétences en langue étrangère pour les élèves en situation de handicap



La CTI définit dans les critères majeurs les exigences sur le niveau d'anglais et de français des élèves ingénieurs :

"Concernant le niveau d'anglais, le niveau C1 du cadre européen de référence pour les langues (CECRL) est souhaitable pour tous les ingénieurs. En aucun cas, le diplôme n'est attribué à un étudiant ou à un apprenti n'atteignant pas le niveau B2, certifié par un organisme reconnu et extérieur à l'école (Le niveau minimum d'anglais exigé à l'issue de la formation en formation continue est le niveau B1.)

Pour obtenir le diplôme, les élèves étrangers non francophones doivent atteindre un niveau B2 en français, validé par une certification externe."

Ref : R&O Livre 1 Chap C.4.4.2 et R&O Livre 3 Chap VI

Pour la certification du niveau de langue, les aménagements ou les modalités de compensation nécessaires au suivi des études doivent tenir compte des conséquences des troubles d'un élève en situation de handicap. Une note de la Commission précise les aménagements que l'école peut mettre en place. L'objectif visé, par rapport à la détermination du niveau de sortie, en langues, est de rendre compte des compétences linguistiques, relevant du niveau B2 du CECRL, qui pourront être mises en œuvre dans la vie professionnelle.

[Consulter la note](#)

Le portail de saisie des données certifiées 2017 est ouvert

Portail ouvert du 18 avril au 18 juin 2017



La CTI et les écoles d'ingénieurs qu'elle accrédite se conforment aux standards européens, élaborés par l'association européenne ENQA et adoptés par les ministres de l'enseignement supérieur de l'espace européen (Bergen, 2005 ; Erevan, 2015). Parmi ces standards, il y a l'exigence - pour les écoles et établissements - de rendre publiques des informations sincères sur leur offre de formation.

Dans cette perspective, il est demandé à chaque directeur d'école d'ingénieurs de remplir, une fois par an et pour la 5ème année consécutive, le tableau de données accessible [via ce portail](#) en vue de sa publication sur le site Internet de l'école et de sa transmission à la CTI qui le publie également [sur son site](#).

C'est dans cette logique de transparence, que la CTI mène actuellement une réflexion sur l'accessibilité simplifiée à ces données publiques, dans une philosophie d'[open data](#).

Si vous devez déposer un dossier d'accréditation auprès de la CTI prochainement, nous vous remercions d'ajouter votre fiche de données en format PDF à votre dossier, ainsi que toutes celles des années précédentes, depuis la mise en place de la procédure. L'aide au remplissage du formulaire est accessible uniquement en ligne dans l'espace directeur ou dans les extractions au format excel (attention, l'aide n'est pas visible dans les extractions PDF).

Cette année, la date limite pour actualiser les informations est le 18 juin 2016.

[Plus d'informations sur le site web de la CTI](#)

[Accéder au portail](#)

"Éthique et Ingénieurs" par Laurent Mahieu

Laurent Mahieu, Président de la CTI



Suite à la réception d'une question d'un ingénieur chef d'entreprise, portant sur l'éthique de l'ingénieur, la CTI a souhaité publier les échanges afin qu'ils puissent être utiles au plus grand nombre. Voici ainsi la question adressée et la réponse formulée :

"Ingénieur CTI diplômé, j'ai fondé avec un camarade une entreprise comprenant maintenant 70 ingénieurs titrés. Nous construisons des applications mobiles et web disruptives. Nous collaborons avec les départements innovation d'Apple, la Société Générale ou la Mairie de Paris, impactant par notre travail la vie de millions de personnes. Les situations récentes chez Renault ou Volkswagen ont vraiment touché nos ingénieurs et ont provoqué des débats sur la déontologie de notre boîte. Il est de mon devoir de leader de défendre et représenter les intentions de mon équipe et pairs ingénieurs.

Nous souhaitons savoir s'il y a des initiatives d'éthique au sein de la CTI et des conseils sur les mises en pratique. Un serment, un pacte ? Nous comptons énormément sur le savoir-faire du corps d'ingénieurs CTI pour trouver un appui sur ce sujet. Vous êtes la première entité à laquelle nous avons pensée.

Merci de votre aide".

L'ANEAQ (Maroc) rejoint le réseau FrAQ-Sup

Laurent Mahieu, Président de la CTI



L'Agence Nationale d'Évaluation et d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique du Maroc représentée par son Directeur, M. El Mokhtar BAKKOUR, a rejoint le réseau FrAQ-Sup.

L'ANEAQ rejoint ainsi un réseau riche de 7 membres, qui vise à favoriser les échanges de bonnes pratiques et les collaborations entre agences qualité de la francophonie actives dans le domaine de l'enseignement supérieur. Le réseau organise chaque année un colloque, dont la dernière édition portait sur les démarches d'assurance qualité pour traiter du lien recherche-enseignement et de l'apprentissage centré sur l'étudiant.

Le réseau FrAQ-Sup a été fondé en 2014 par l'AAQ (Agence suisse d'accréditation et d'assurance qualité), l'AEQES (Agence pour l'Évaluation de la Qualité de l'Enseignement Supérieur, Belgique francophone), la CTI (Commission des Titres d'Ingénieur, France), et le HCERES (Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur, France). L'ANEAQ-SUP (Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'enseignement supérieur, Sénégal) et la CEEC (Commission d'Évaluation de l'Enseignement Collégial, Québec) ont rejoint le réseau en 2015.

[Site web du réseau FrAQ-Sup](#)

[Compte Twitter du réseau FrAQ-Sup](#)

[Site web de l'ANEAQ](#)

Retour sur la mission d'observation pour Ingénieurs Canada en février 2017

Elisabeth Lavigne, membre du Bureau de la CTI



Elisabeth Lavigne, membre du Bureau de la CTI, a été invitée par Ingénieurs Canada à effectuer une mission d'observation du 25 au 28 février 2017.

Dans le cadre de la mission, le programme ESE (Electronic System Engineering) a été mis en perspective avec le document Références et Orientations (R&O) de la CTI. Globalement, les audits sont menés de façon presque similaire par la CTI et par Ingénieurs Canada, si ce n'est que ces derniers les réalisent de façon individuelle. Il a également été constaté qu'Ingénieurs Canada accorde une place plus importante aux contenus des cursus et aux questions de sécurité.

Au sujet des accréditations, il est intéressant de d'observer qu'Ingénieurs Canada, contrairement à la CTI, ne semble pas avoir de relations avec le Ministère de l'Éducation.

Pour en savoir plus sur la façon dont s'est déroulée la mission d'observation et ses conclusions, vous trouverez ci-dessous le compte-rendu adressé à la CTI en mai 2017.

[Lire le compte-rendu](#)

Retours sur le colloque MED-ACCRID dédié à l'accréditation des formations d'ingénieurs en Méditerranée

Maurice Pinkus, chargé de mission auprès de la CTI, et Jacques Schwartzentruber, membre du Bureau de la CTI



Maurice Pinkus et Jacques Schwartzentruber ont représenté la CTI lors du colloque MED-ACCRID en Tunisie, consacré à l'accréditation des formations d'ingénieurs sur le pourtour méditerranéen.

Cet événement a été organisé par le réseau méditerranéen des écoles d'ingénieurs (RMEI) du 20 au 22 avril à Hammamet. Un grand nombre d'écoles tunisiennes étaient présentes, conscientes que « l'accréditation des formations d'ingénieurs n'est plus une option », comme l'a indiqué d'emblée le président du RMEI, Abdelmajid BenAmara. C'est ce même message qui était également porté par l'instance nationale tunisienne de l'évaluation, de l'assurance qualité et de l'accréditation dans l'enseignement supérieur (IAEQA), l'UTICA ou encore le secrétaire d'Etat à la Recherche. Sont également intervenus l'agence catalane AQU et les représentants du programme MEDACCR (« Assurance de la qualité en ligne et accréditation EUR-ACE des programmes d'ingénierie dans la région méditerranéenne »). Ce programme, porté par l'université de Gênes, fait l'objet d'un partenariat avec la CTI. La présentation des critères et des procédures de la CTI pour l'admission par l'Etat et l'attribution du label EUR-ACE a suscité un très fort intérêt des participants, dans un contexte où trois établissements tunisiens (ESPRIT, Sup'Com et l'ENIT) sont en cours d'évaluation par la Commission.

L'ensemble des échanges a confirmé la pertinence de la démarche entreprise par la CTI et l'IAEQA, qui consiste à accompagner l'agence tunisienne en vue d'une accréditation par ENAEE lui permettant de délivrer elle-même le label EUR-ACE aux formations d'ingénieurs tunisiennes.

[Voir les vidéos du colloque](#)

Retour sur le Forum ENQA 2017 à Oslo

Marie-Jo GOEDERT, Directrice administrative et internationale de la CTI



En tant que membre de l'association européenne ENQA (European Association for Quality Assurance in Higher Education), la CTI était représentée au Forum annuel de l'association du 3 au 5 mai 2017 à Oslo en Norvège par Marie-Jo Goedert, directrice administrative et internationale et Teresa Sanchez, chargée de mission CTI et membre du Bureau d'ENQA.

Cet événement a permis d'explorer l'amélioration du processus du Bologne, les clefs de l'assurance qualité, mais aussi les multiples enjeux liés au renouvellement des European Standards and Guidelines.

[Lire la suite](#)

L'Agence Universitaire de la Francophonie, partenaire de la CTI, s'engage à construire le Nouvel Espace Universitaire Francophone (NEUF)

Laurent Mahieu, Président de la CTI, et Marie-Jo GOEDERT, Directrice administrative et internationale de la CTI



L'Agence Universitaire pour la Francophonie (AUF) rassemble 850 institutions d'enseignement supérieur, totalement ou partiellement francophones.

Le 18 mai 2017, la volonté de coopération entre l'Agence Universitaire de la Francophonie et la Commission des Titres d'Ingénieur s'est confirmée par la signature d'une convention-cadre de partenariat entre le recteur de l'AUF, Jean-Paul de Gaudemar et le président de la CTI, Laurent Mahieu.

Les deux organismes ont convenu de développer leur coopération en faveur d'établissements et de formations de l'enseignement supérieur francophones, notamment au travers de partage d'informations, échanges d'experts, organisation d'événements, soutien à la création et au renforcement de l'assurance qualité et d'accréditation dans les pays francophones en développement.

Ces actions partenariales devraient contribuer au rayonnement de la francophonie dans le monde et permettre aux écoles d'ingénieur françaises de renforcer leur internationalisation et celle de leurs étudiants. Il s'agit pour l'AUF et la CTI de contribuer de façon générale au « développement global et local » par une « solidarité active ».

C'est dans le cadre du partenariat avec l'AUF que la CTI, représentée par son Président Laurent Mahieu, a été invitée à assister à sa 17e assemblée générale à Marrakech du 10 au 12 mai 2017. Cette assemblée se tient tous les 4 ans notamment pour définir la stratégie quadriennale de ce réseau unique en son genre.



Parmi les trois défis à relever et les neuf axes stratégiques identifiés par l'AUF, la CTI démontre un intérêt particulier pour la qualité, l'employabilité et l'insertion professionnelle des diplômés, et pour des université opératrices du développement global et local.

Cet événement a également été l'opportunité de rencontrer et de travailler avec des acteurs clefs de la francophonie au Maghreb ou en Afrique, tels que la CPU marocaine, l'ANEAQ, ou encore l'IFGU.

[Lire la suite](#)

Information de nos partenaires

Colloque « Questions de Pédagogies dans l'Enseignement Supérieur » du 11 au 16 juin

La prochaine édition du colloque « Questions de Pédagogies dans l'Enseignement Supérieur » aura lieu à Grenoble du 11 au 16 juin 2017.

Organisé depuis 2001, il portera principalement sur la thématique "Relever les défis de l'altérité dans l'enseignement supérieur".

Plus d'informations [sur le site web de l'événement](#)

J-141 pour les Journées Nationales de l'Ingénieur !

Sur le thème « Concevoir ensemble la société de demain », les Journées Nationales de l'Ingénieur (#JNI2017) se dérouleront dans toute la France du 13 au 21 octobre 2017.

A ce jour, plus de 50 événements sont déjà confirmés, et à minima 5000 participants sont attendus.

Les JNI sont organisées par La Société des Ingénieurs et Scientifiques de France, qui s'engage « pour le rayonnement des métiers scientifiques en favorisant l'éveil des vocations et en les accompagnant au cours de leurs carrières ».

Plus d'informations [sur le site web de l'événement](#)

L'innovation au service de la pédagogie : défis et perspectives

Ce colloque, organisé par la CGE a eu lieu le jeudi 18 mai à Paris.

Il a permis d'explorer la question de la transformation des établissements d'enseignement supérieur grâce à l'innovation pédagogique.

La CTI y a assisté et ne manquera pas de vous en dire plus lors de la prochaine lettre d'information.

Et toujours...

Séminaire de dissémination du groupe de travail d'ENQA sur la reconnaissance (ESG 1.4)

ENQA organise un séminaire intitulé "Exploring Synergies Between Quality Assurance and Qualifications Recognition" les 1 et 2 juin à Dublin (Irlande), accueilli par l'agence Quality and Qualifications Ireland (QQI).

Ce séminaire a pour objectif principal de diffuser les conclusions de l'enquête à destination des agences, coordonnée par le groupe de travail en charge des questions de reconnaissance. Ce séminaire sera l'occasion d'engager des discussions entre les participants concernant l'implémentation de l'ESG 1.4.

Cet événement est ouvert à toutes les parties prenantes intéressées, bien que destiné en priorité aux personnes travaillant dans les agences d'assurance qualité et les centres ENIC-NARIC.

Plus d'informations [sur le site d'ENQA](#).

Par ailleurs la CTI invite ses parties prenantes à s'inscrire à la liste de diffusion de la newsletter d'ENQA, [en suivant ce lien](#).

Vous pouvez également prendre connaissance du document ressource "Key considérations for Cross-border Quality Assurance in the European Higher Education Area" [en suivant ce lien](#).



Copyright © 2017 Commission des Titres d'Ingénieur, All rights reserved.

Communiqués de presse de la CTI